VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre splendide pour clôture de saison

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués Nos 1608, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe pour être vendus séparément, dans le florissant district du Marché Dryades, où des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres.

Aussi, Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1918 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Remparts.

Et l'Enviable Résidence No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St-André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikoll et autres vs Mme Katie Kaiffer et autres.

No 62,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI 19 juillet 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1900 et signé le 12 juin 1900 par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900. D'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence, situé No 1608 rue Dryades entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant épicerie, entrepôt, vestibules, galeries sur la façade et galerie derrière et quatre chambres. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore Euterpe et Baronne et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles de 124 pieds sept pouces, plus ou moins avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1610 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant confiserie et boulangerie, vestibules, salle à manger cuisine, quatre chambres, verandah sur la façade et galeries d'arrière, vestibules hangars, etc. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à ce appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore et Baronne, et désigné par la lettre C sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 125 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Dryades et s'étendant au dit lot C, en arrière du lot B.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence. No 1612 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant magasin de chaussures, vestibule dans le fond, 2 chambres, hangars, etc., au rez-de-chaussée, quatre chambres, vestibule dans le fond, galerie et verandas au premier étage. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $55 par mois, avec privilège de renouvellement à $60 par mois pour trois ou cinq ans. Bail devant être renouvellé annuellement.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant comme suit: 33 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité, 125 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dryades, 25 pieds sur la ligne du fond, et sur le côté vers la rue Sud Remparts, ledit lot a une première profondeur commençant à et à angle droit avec la rue Félicité, de 81 pieds 8 pouces; de là 8 pieds 4 pouces et 2 lignes sur une ligne vers la rue Dryades, parallèle à la rue Félicité; de là une seconde profondeur de 38 pieds 4 pouces jusqu'à l'arrière ligne, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages converte en ardoises. Nos 1912 et 1916 rue Félicité, contenant de chaque côté salons doubles, vestibules dans le fond, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres, galeries sur le devant et à l'arrière, citernes, hangars, etc. Louée à $20 par côté.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St André et désigné par la lettre A sur un plan d'apentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel ledit lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Dryades et 81 pieds 4 pouces sur l'autre côté et 32 pieds, 7 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, converte en ardoises, située au No 1918 rue Félicité, et la résidence en bois d'un étage couverte en ardoises, située No 1920 rue Félicité, contigue au No 1918, contenant galeries sur le devant, vestibules dans le fond, six chambres, citerne, hangars, etc.; No 1920 contenant cinq chambres, citerne, hangars, etc. No 1918 est loué à $16, et le No 1920 à $11 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, St. André, Félicité et Dryades, et désigné par le No 41 sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, voyer; d'après ledit plan ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une première profondeur de 120 pieds sur le côté vers et parallèle avec la rue St André, de là 21 pieds 3 pouces sur une ligne vers la rue Félicité et parallèle avec la rue Baronne, de là une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond. Et sur la ligne de côté vers la rue Félicité ledit lot a une première profondeur de 120 pieds de là 9" sur une ligne vers la rue St-André, de là une deuxième profondeur de 30, de là sur une ligne vers la rue St. André et parallèle avec la rue Baronne 9", 3" et 5", le tout démontré sur le plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises et retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade et dans le fond, salons à arches, vestibule, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, etc.; au rez-de-chaussée et au premier étage contenant galeries sur la façade et dans le fond, vestibule, cabinet de toilette et cinq chambres à coucher; aussi une dépendance à deux étages contenant hangar au rez-de-chaussée et chambre à bain, galerie et chambre à domestique au premier étage; la maison est tapissée; le gaz; cour et banquette pavées; située No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à raison de $40 par mois.

Termes et conditions:

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat, s'il y en a, devant être payé en paiements égaux de un et deux ans, représentés par des billets à valoir, daté le jour de l'adjudication, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date desdits billets, le paiement desdits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès. L'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq., notaire.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 16 17 18 19

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Oteri.

No 55,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

RÉSIDENCE

Substantielle et Confortable,

No 803 Félicité,

Dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Market, St. James et Annonciation.

CINQ LOTS DE TERRE

Jeudi, 16 Août 1900,

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, à midi, il sera vendu—

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Dans la succession de Joseph Oteri, No 55 479 Cour Civile de District, par ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Le jugement rendu 29 juin et signé 6 juillet 1900, les propriétés ci-après décrites:

Cinq lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa, Market, St-James, Félicité et Annonciation, désignés comme lots dix, onze, douze, treize et quatorze, et d'après un plan et certificat d'arpenteur, daté 2 août 1875, attaché pour référence à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, anciennement notaire en cette ville, le 15 août 1877; ledit lot numéro dix mesurant quarante neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Chippewa, vingt quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue St James, quatre vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes sur la rue Félicité quatre pieds onze pouces et trois lignes en arrière, par cent pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro onze, et lesdits lots onze, douze, treize et quatorze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur, étant la même propriété que ledit Oteri a acquise par achat de Frank J Levis, d'après l'acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville le 14 février 1884, enregistré en le bureau des aliénations, livre 120, folio 862.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois solidement construite, à deux étages, connue par le numéro municipal 803 rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation; huit chambres, vestibule au premier et au rez-de-chaussée, salle à manger, cuisine, chambre à bains, deux citernes doubles, grande cour et jardin.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de transfert et les Timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant William A. Bell, notaire, aux frais de l'acquéreurs.

10 juil—10 15 22 29—aout 5 12 à date

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de valeur pour bâtir.

Dans l'affaire de la succession de LOUIS ARNOLD BERTONNIERE.

No 54.527 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue rue Carondelet—MARDI 10 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tous les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 28 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Olympia et St. Patrick, désignés par les numéros huit, neuf et dix, dans l'ilet No 65, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St. Louis sur cent onze (111) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot No "dix" formant le coin des rues St. Louis et St. Patrick.

La moitié d'un certain ilet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville en l'ilet No 602, borné par les rues St Patrick, Olympia, Toulouse et St-Louis, laquelle dite moitié d'ilet de terre mesure trois cent quatorze (314) pieds trois (3) pouces et dix (10) lignes de face à la rue St Louis, la même largeur sur la ligne du fond divisant ladite moitié dudit ilet de l'autre moitié du même faisant face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et neuf (9) lignes sur chacune desdites rues St-Patrick et Olympia, et se compose de l'entière partie des lots Nos 12 à 21 inclusivement et de la moitié la plus près de la rue St-Louis de chacun des lots Nos 11 et 22.

Termes et Conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans avec billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues en 1900 et faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Horace P. Upton, avocat pour le pétitionnaire.

8 juin—8 12 16 19 23—juil 7 9 10

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 17 juillet.

Propriété du Troisième District, (5me Ward).

No 1341-1343 rue Marigny, à l'encoignure Villeré.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 17 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 juin 1900, et signé le 13 juin 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée John Varion et Léon Varion vs Philip Varion et als, No 61.454 du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Urquhart, Villeré et Mandeville; ledit lot mesurant (36) trente six pieds de face à la rue Marigny, sur (78) soixante dix huit pieds de profondeur et façade sur la rue Villeré, formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres et cuisine avec citerne, hangar, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, démontré par des billets de l'acquéreur portant la date de l'adjudication et portant six pour cent d'intérêt de leur date, lesdits billets devant être garantis par lien et privilèges de vendeur, et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant celle de dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection desdits billets ou quelque partie de ceux-ci et devant être divisés de façon à faire face aux intérêts respectifs aux parties à ce procès. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des E. U.; un dépôt de vingt pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Deibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 16 17

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu par tous les pharmaciens.

1 nov—an

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Marie Dantagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 254—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jean M. Sarniguet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.

10 juil—10 14 19

Succession de Mme Barbara Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62 642—Division E—Attendu que Michael Knight a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Barbara Knight, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL.
Frank Zengel, avocat. Greffier.

6 juillet—6 10 15

Succession de August Brown et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,568—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas B. Brown, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

9 juil—5 9 14

Succession de Christian C. Keller et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,660—Division A—Attendu que Mme Augusta Keller, femme de Charles Kleinschmidt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Christian C. Keller et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Robert J. Maloney, avocat.

7 juillet—7 11 16

Succession de Mme Susan Dawe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62.306—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Dawe, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Robert J. Maloney, avocat.

7 juil—7 11 16

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co. et als versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59.822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte annuel présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire, de ses recettes et déboursés, pour l'année finissant le 31 mai 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOS. CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.

8 juil—8 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas Genella vs Chas Bruins.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 193.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 36, borné l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Sud Liberté et Howard, désigné par le No 21 sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant John J. Barnett, notaire, 20 mai 1881, et mesurant 30 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 178 pieds entre lignes parallèles, acquis 31 mai 1881 de C Nettles et als et enregistré au Bureau des aliénations, livre 114, folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

O B. et S. Sansum, avocats pour le plaignant. 10 juil—10 17 24 31—aout 10 14

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur

Formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Douane.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Rendon et Canal.

John M. Kelly vs William Heavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54.370—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Deuxième District, étant lots Nos un et deux, dans l'ilet No 452, borné par l'avenue Hagan, les rues Douane, Rendon et Canal. Lesdits lots formant ensemble l'encoignure de la rue Douane et l'avenue Hagan et mesurent soixante-dix pieds de face à l'avenue Hagan sur cent douze pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Douane et sur la ligne de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

7 juil—7 13 20 27—aout 39

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison—Aussi, un piano.

Charles Wirth vs Mme Vve O. Hase.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 60,882—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 10 juillet 1900, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 538 avenue Howard, le contenu desdits lieux consistant en un grand assortiment de meubles de maison et ustensiles, meubles divers etc., d'après l'inventaire enregistré. Aussi, un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

29 juin—29 30—juillet 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme No 2625 rue Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois.

Lavina Gomez vs Marie M. Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 407 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 343, bornée par les rues Ursulines, Dorgenois, Hôpital et Broad, laquelle portion de terre commence à une distance de cent quatre vingt un pieds de l'encoignure des rues Ursulines et Dorgenois et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ursulines sur cent trente pieds quatre pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour la plaignante.

18 juin—18 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District,

Sur la rue St-Claude, entre les rues Clouet et Louisa, la rue à l'arrière étant la rue Marais.

B. W. Helmke vs La mineure Margaret Lydia Helmke et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 61 325—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 août 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 402, borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais (autrefois Morales) désignés par les Nos 10 et 11 respectivement, d'après le plan de C Uncas Lewis, député voyer, daté le 28 mars 1895 et annexé à un inventaire fait par F. D. Charbonnet, notaire, le 5 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Claus Helmke, J., et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds huit pouces sur la rue St Claude par une profondeur de cent dix-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Hy Chiapella avocat pour le plaignant.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—aout 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Connue comme l'ancien No 203 et nouveau No 828 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Léon Joubert vs succession et héritiers de Mme A. B. C. Lacoste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62.507—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 août 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 47, borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, désigné par la lettre A sur un plan fait par E. Pilié, architecte, le 17 février 1890, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville, le 21 février 1890 et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, dix-neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Royale sur quatre-vingt-seize pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec privilège de passage d'une allée de trois pieds deux pouces de largeur et trente-neuf pieds de longueur. Ladite allée appartient à et fait partie du lot B sur ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

30 juin—30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Esplanade et Villeré, dans l'ilet borné par ces dites rues et la rue Robertson et le Chemin du Bayou.

Mme Sophia O. Grothaus vs E. Eitzen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60.543—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré et Robertson et le Chemin du Bayou, désigné par la lettre "C", ledit lot mesure vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de quatre vingt-douze pieds cinq pouces entre lignes parallèles, et face à la rue Villeré, et forme l'encoignure des rues Esplanade et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
Robt J. Maloney, avocat pour la plaignante.

9 juin—9 10 15 22 29—juil 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une Epicerie et Buvette.

Aussi, mulet, cheval, wagon, charrette, coffre-fort "Cash Register", divers, etc.

Mlle Mary Ann Bergin vs Ben Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62.627—En vertu d'un ordre de vente daté 3 juillet 1900, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 16 juillet 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux connus comme le Avenue Grocery, encoignure des rues Esplanade et Robertson—

Le contenu entier et installations de l'épicerie et buvette, contenu dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Aussi, un mulet, un cheval, un wagon, une charrette, un coffre fort, un "Cash Register", jeux de harnais etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. G. Brice & A. W. Cooper, avocats pour le plaignante.

4 juil—4 5 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION

RARE ET SPLENDIDE

— Pour un —

Placement sûr et rémunératif,

— EN —

Propriété commerciale extensive, de valeur et centralement située,

Occupée depuis des années par la maison de commerce

RICE, BORN & CO,

Comme magasin de quincaillerie située au Nos 417, 419 et 421 rue du Camp,

Entre la rue Poydras et le passage Commercial.

Les terrains mesurent 64' 5" et 4" sur 170' 6" et 2".

— Dans l'affaire de —

ALEXANDER C. HUTCHINSON vs HENRY RICE ET AL.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,563—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilège, dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par, ou compris dans les rues Camp, St Charles, Poydras et l'allée Commerciale, désigné par la lettre "A" sur un plan ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, député voyer de ville sous date du 15 septembre A. D. 1880, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, le 30 septembre 1880, laquelle dite portion de terre mesure en mesure américaine soixante-quatre pieds cinq pouces et quatre lignes de face à ladite rue du Camp, sur cent-soixante dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est situé à une distance de cent-quatre pieds huit pouces de l'angle de l'intersection de ladite rue Camp et l'allée Commerciale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair et Denegre et A. Hero, Jr, avocats pour le plaignant.

6 juil 6 7 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un billet hypothécaire de valeur.

A 12 MOIS DE CREDIT.

William T. Coats vs Frederick D. Bradford et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,504—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick D. Bradford à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain billet d'hypothèque et privilège de vendeur fait par un Jessie B Bradford à son ordre et par lui endossé, daté en cette ville le 10 juin 1899 pour la somme de trois mille neuf cents piastres ($3.900) payable à un an et portant intérêt au taux de huit pour cent (8 0/0) par an de date jusqu'au paiement et dûment identifié par un acte de vente et hypothèque passé pardevant Fred Deibel, notaire de cette paroisse, ledit 10me jour de juin 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière criée la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois. L'acquéreur fournissant caution avec bonne et solvable sécurité portant intérêt au taux de 5 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, l'acquéreur néanmoins déduisant du montant de son enchère et payant comptant au moment de la vente les coûts et charges de l'affaire et de la vente, soit à peu près $120.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Jas D. Séguin, avocat pour le plaignant.

6 juil 6 7 10 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Premier District.

Connues comme les Nos 1227, 1229 et 1231 rue Carondelet, entre les rues Clio et Erato

Horace Brownell vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62.271—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 239, qui est borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, désignés comme lots Nos 2 et 3, sur un plan fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 19 mars 1892, annexé pour référence à un acte de vente par la succession de F. Pena à Mlle M. Lynch passé pardevant Octave Morel, anciennement notaire, le 23 mai 1892, lesquels dits lots mesurent chacun trente et un pieds un pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur de quatre vingt onze pieds entre lignes parallèles, lesdits lots ayant l'usage d'une allée en arrière de neuf pieds de largeur ouvrant sur la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gus Lemle, avocat pour le plaignant.

6 juil—6 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Firemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62.472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 août 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burthe, Lowerline et Clinton, désignée par le No 24 A maintenant l'ilet 100, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lowerline et Burthe et mesurant, en M. A., quatre-vingt-onze pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline sur une profondeur et façade sur la rue Burthe de cent dix huit pieds dix pouces, et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent trente-deux pieds quatre pouces sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

29 juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Theo. Cotonio vs Joseph Stagno et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47 641—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Saveria Vitrano, maintenant veuve de Joseph Stagno, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits titre et intérêt réclamations et demandes de Mme Saveria Vitrano veuve de Joseph Stagno en et contre la succession de Joseph Stagno, No 60 829 du dossier de la Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dû et devant à ou auquelle dite veuve Joseph Stagno a ou doit avoir droit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur,

Formant l'encoignure des rues Magasins et Julie anciennement connue comme le moulin à riz de Ernst & Co.

Edward W. Burbank vs Frederick G. Ernst et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 391—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre Dame et Tchoupitoulas; lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan spécial fait par W. T. Thompson, député voyer annexé à un acte de vente passé pardevant A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, le 11 mai 1859. Lesdits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit, à savoir: Lots Nos deux et trois ont chacun vingt et un pieds huit pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot un mesure vingt et un pieds huit pouces et une ligne de face sur la rue Magasin par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Magasins, Tchoupitoulas et Notre Dame désignés par les Nos un et deux, sur un plan fait par Moellhausen, voyer, le 1er mai 1845, déposé au bureau de Charles Boudousquié anciennement notaire en cette ville. Lesdits lots mesurent, d'après ledit plan quarante pieds neuf pouces de face à la rue Julie sur cent trente deux pieds six pouces de profondeur.

3° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre-Dame et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Julie sur une profondeur et face à la rue Magasins et la ligne opposée de soixante-trois pieds le tout plus au moins.

4° Les fabriques, chaudières à vapeur et machines de toute description dans les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Rice & Montgomery, avocats pour le plaignant.

23 juin—23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Cross Wills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62.102—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 juil et 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés et étant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Green et St David, désignés comme lots dix-sept, dix-huit et dix neuf de l'ilet No 42 sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, daté le 29 janvier 1867 et déposé pour référence au bureau de Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denegre, Blair & Denegre, avocats pour les plaignants.

22 juin—22 23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme No 321 rue Eleanore, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Robert Ewing vs John Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 309—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 12 juillet, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No huit de Hurstville, borné par les rues Eleanore, Tchoupitoulas, Annonciation, anciennement Prestox et l'avenue Nashville, et désignés par les Nos Onze et Douze sur un plan dressé par A. Toledano daté le 6 mars 1885. Lesdits lots mesurant chacun vingt huit (28) pieds sept (7) pouces de face à la rue Eleanor sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après devis annexé à la vente faite A. E. Browne passé pardevant E. Commagere un notaire en cette ville, daté le 28 mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

8 juin—8 9 15 22 29—juil 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Formant le coin des rues Cadix et St George, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Jena et Long.

George Denegre, tuteur, et als, vs William Nicol Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62.482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 2 août 1900, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, St. George, Jena et Long, désignés comme lots Nos douze, treize, quatorze, quinze et seize, sur un plan annexé à un acte partiel dégagé d'hypothèque par le Commercial Homestead Association à Mme Henrietta B. Daniel, passé pardevant Frederick Zengel, notaire, le 16 avril 1894, et d'après cela mesurant, en mesure américaine, comme ci après, à savoir: Lot No 12 commence à une distance de cent vingt pieds de la rue Cadix et mesure trente et un pieds deux pouces de face à la rue St. Gerge sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds. Les lots treize, quatorze, quinze et seize sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadix sur une profondeur égale entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Le lot treize forme l'encoignure des rues Cadix et St George.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair et Denègre, avocats pour les plaignants.

29 juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée

Connue comme No 723 Jane Alley, entre les rues Gravier et Perdido dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Broad et White.

Alphonse Nobles vs la succession de Mme Veuve Florentine Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 62,414—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido et désigné par la lettre F sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, le 22 juin 1893, annexé à un acte de vente de ce lot de terre et autres propriétés par John Maitry, Sr., de J. A. C. Wadsworth, passé pardevant Joseph Duvigneaud, N. P., en cette ville, le 13 juillet 1893, ledit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan, vingt-neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur une allée commune, sur la profondeur suivante: cent vingt-six pieds six pouces et sept lignes sur a ligne du côté du lot E et cent vingt-six pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du côté du lot C.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Jos. Lautenschlager, avocat pour le plaignant.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 2

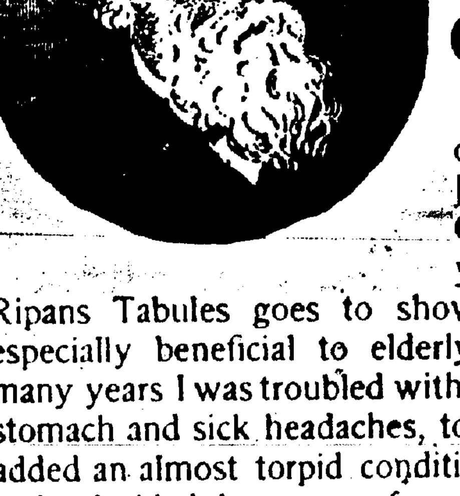

Hung up His Cane in the Closet

The experience of an Illinois ex-Justice of Supreme Court, eighty-one years of age, with Ripans Tabules goes to show that they are especially beneficial to elderly people: "For many years I was troubled with indigestion, sour stomach and sick headaches, to which paralysis added an almost torpid condition of the bowels and a decided lameness of my whole left side, arm and leg. I tried Ripans Tabules and am more than pleased with the results. For months I have had no sour stomach or sick headache, my bowels are regular and my lameness has so far disappeared that I have hung up my cane in the closet and do not use it any more."

WANTED. A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.